

ASSOCIATION DE SANTE D'EDUCATION ET DE PREVENTION SUR LES TERRITOIRES

Acte réglementaire relatif aux ateliers d'éducation thérapeutiques

Le Directeur de l'association de santé, d'éducation et de prévention sur les territoires,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

Décide :

Article 1^{er}

Il est créé au sein de l'association de santé d'éducation et de prévention sur les territoires, un traitement automatisé de données à caractère personnel intitulé « ateliers d'éducation thérapeutiques ». Ce traitement est destiné aux personnes atteintes d'hypertension artérielle, de maladies coronaires ou d'insuffisance cardiaque. Ce traitement a pour principale finalité d'inviter des personnes à ces ateliers thérapeutiques.

Article 2

Ce programme comporte les données à caractère personnel suivantes :

- numéro séquentiel (composé du numéro du département suivi d'un numéro d'ordre),
- nom et adresse des personnes,
- date de naissance,
- sexe,
- données relatives à la santé et plus particulièrement relatives à l'hypertension-artérielle, à la maladie coronaire ou à l'insuffisance cardiaque (code pathologie).

Article 3

Le destinataire des informations est le médecin référent de l'association de santé, d'éducation et de prévention sur les territoires.

Article 4

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant auprès du médecin référent de l'association de santé, d'éducation et de prévention sur les territoires. Toute personne peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données la concernant.

Article 5

Le Directeur de l'association de santé, d'éducation et de prévention sur les territoires est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Caen, le 19 mai 2008

Le Directeur de l'association de santé, d'éducation
et de prévention sur les territoires



Denis CHEMINAL